



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES

BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Installation de traitement de surface

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application des dispositions de l'arrêté du préfet de l'Ariège en date du 16 mars 2016, une enquête publique est ouverte du **11 avril 2016 au 11 mai 2016 inclus** sur la demande d'autorisation présentée, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, par le président de la société MKAD - siège social : Route de Verniolle - lieu-dit « Le Vignoble » - 09120 Varilhes, pour l'exploitation d'une installation de traitement de surface de pièces en titane en extension de l'unité d'usinage située sur le territoire de la commune de Varilhes, ZI de Bigorre, au lieu-dit « Le Cucuruquo ».

Les activités exercées constituent des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation : rubriques n° 2565-2-a et 3260, 4110-2-a et 4120-2-a, à enregistrement : rubrique n° 2560-B-1 et à déclaration : n°2575 et 4441-2.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers seront publiés sur le site internet de la préfecture (www.ariège.pref.gouv.fr), ainsi que les informations relatives à l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Du **11 avril 2016 au 11 mai 2016 inclus**, les pièces du dossier ainsi que les informations relatives à l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, resteront déposées dans les mairies de Varilhes, siège de l'enquête, Bénagues, Coussa, Dalou, Rieux-de-Pelleport, Saint-Félix-de-Rieutord, Saint-Jean-du-Falga, Saint-Jean-de-Verges et Verniolle où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la mairie de Varilhes, ainsi que sur la boîte fonctionnelle de la préfecture suivante : pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr. Toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur à la mairie de Varilhes.

M. Jules HERIN, ingénieur divisionnaire des travaux agricoles en retraite, a été désigné par le tribunal administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Robert CLARACO, directeur bureau d'études, en qualité de suppléant.

M. HERIN recevra les observations du public, pendant la durée de l'enquête, à la mairie de Varilhes, aux jours et heures suivants :

- le jeudi 14 avril 2016, de 9 h. à 11 h.30 ;
- le samedi 30 avril 2016, de 9 h. à 11 h.30 ;
- le mardi 10 mai 2016, de 9 h. à 11 h.30.

Toute personne pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de l'Ariège (bureau des élections et de la police administrative) et dans les mairies précitées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture pendant un an.

